



Fatima Houda-Pepin

Députée de La Pinière

Première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Téléphone Bureau de Québec : 418 643-2750

Téléphone Bureau de comté : 450 678-0611

LE SLR : LE DOSSIER AVANCE DU CÔTÉ DE QUÉBEC

Brossard, le 11 juillet 2007 – La Première vice-présidente de l'Assemblée nationale et députée de La Pinière, M^{me} Fatima Houda-Pepin, est heureuse d'annoncer que le dossier du Système léger sur rails (SLR) dans l'axe du pont Champlain a fait un pas de plus dans la bonne direction.

« Le 20 juin dernier, ma collègue Julie Boulet, ministre des Transports du Québec, a saisi par écrit, son vis-à-vis fédéral, Lawrence Cannon, pour lui faire savoir que *«Ce projet, de rendre la liaison en transport en commun entre la Rive sud et Montréal plus efficace, plus rapide, plus sécuritaire et plus environnementalement responsable, revêt un caractère prioritaire pour le gouvernement du Québec»*. Je salue l'écoute du Premier ministre Jean Charest et l'ouverture de ma collègue Julie Boulet. En effet, c'est la première fois que le gouvernement du Québec, signifie formellement son appui au projet du SLR à cette étape de prise en considération du projet. J'invite le gouvernement fédéral à répondre favorablement à l'offre de collaboration qui lui a été signifiée par Québec, afin de décongestionner le pont Champlain, faciliter les déplacements des personnes, le transport des marchandises et la mobilité de la main-d'oeuvre à l'échelle de la Grande région de Montréal, et de la Montérégie, le tout dans le respect de l'environnement et du développement durable», a déclaré la députée Fatima Houda-Pepin.

Rappelons que les études qui ont été faites par l'AMT et rendues publiques en février 2007, concluaient à la faisabilité du projet du SLR **sur l'estacade**.

«Or, considérant que la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc. envisage l'hypothèse d'une réfection complète du pont Champlain, j'ai suggéré d'intégrer le projet du SLR à cet ouvrage, de façon à **réserver une voie bidirectionnelle au transport en commun directement sur le pont**. Une proposition retenue par le gouvernement du Québec et soumise au fédéral pour considération», a conclu la députée de La Pinière.

Par ailleurs, madame Houda-Pepin continue de solliciter les appuis au SLR dans l'axe du pont Champlain, un projet structurant pour notre région, et salue la mobilisation des décideurs locaux et régionaux qui s'impliquent activement dans la promotion de ce projet, notamment le Réseau de transport de Longueuil, la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive sud, la Ville de Longueuil, les conseillers municipaux majoritaires de Brossard, le parti Action Brossard, les députés du Parti Québécois de la Rive sud, les organismes de jeunes, etc.....